

216C1513
FR0000060303-OP010-E02

28 juin 2016

Résultat de l'offre publique d'échange visant les actions de la société.

FONCIERE DES MURS

(Euronext Paris)

- 1 - Euronext Paris a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers qu'à la date du 23 juin 2016, date ultime fixée pour le dépôt par les intermédiaires financiers des ordres présentés à l'offre publique d'échange initiée par la société anonyme Foncière des Régions visant les actions de la société FONCIERE DES MURS, elle a reçu en dépôt 1 584 210 actions FONCIERE DES MURS.

Au total, la société Foncière des Régions détient 36 777 103 actions FONCIERE DES MURS représentant autant de droits de vote, soit 49,63% du capital et des droits de vote de cette société¹.

Il est rappelé que l'Autorité des marchés financiers a autorisé la demande de l'initiateur que le seuil de caducité soit écarté (cf. D&I 216C1131 du 17 mai 2016).

- 2 - Euronext Paris publiera le calendrier de règlement-livraison de l'offre ainsi que les dates et conditions de l'admission des actions nouvelles Foncière des Régions sur Euronext Paris².

Une publication ultérieure précisera le calendrier et la durée de la réouverture de l'offre conformément aux dispositions de l'article 232-4 du règlement général.

¹ Sur la base d'un capital composé de 74 103 963 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

² Il est rappelé que l'assemblée générale extraordinaire de Foncière des Régions, qui s'est tenue le 27 avril 2016, a approuvé les résolutions autorisant l'émission des actions Foncière des Régions à remettre dans le cadre de l'offre.